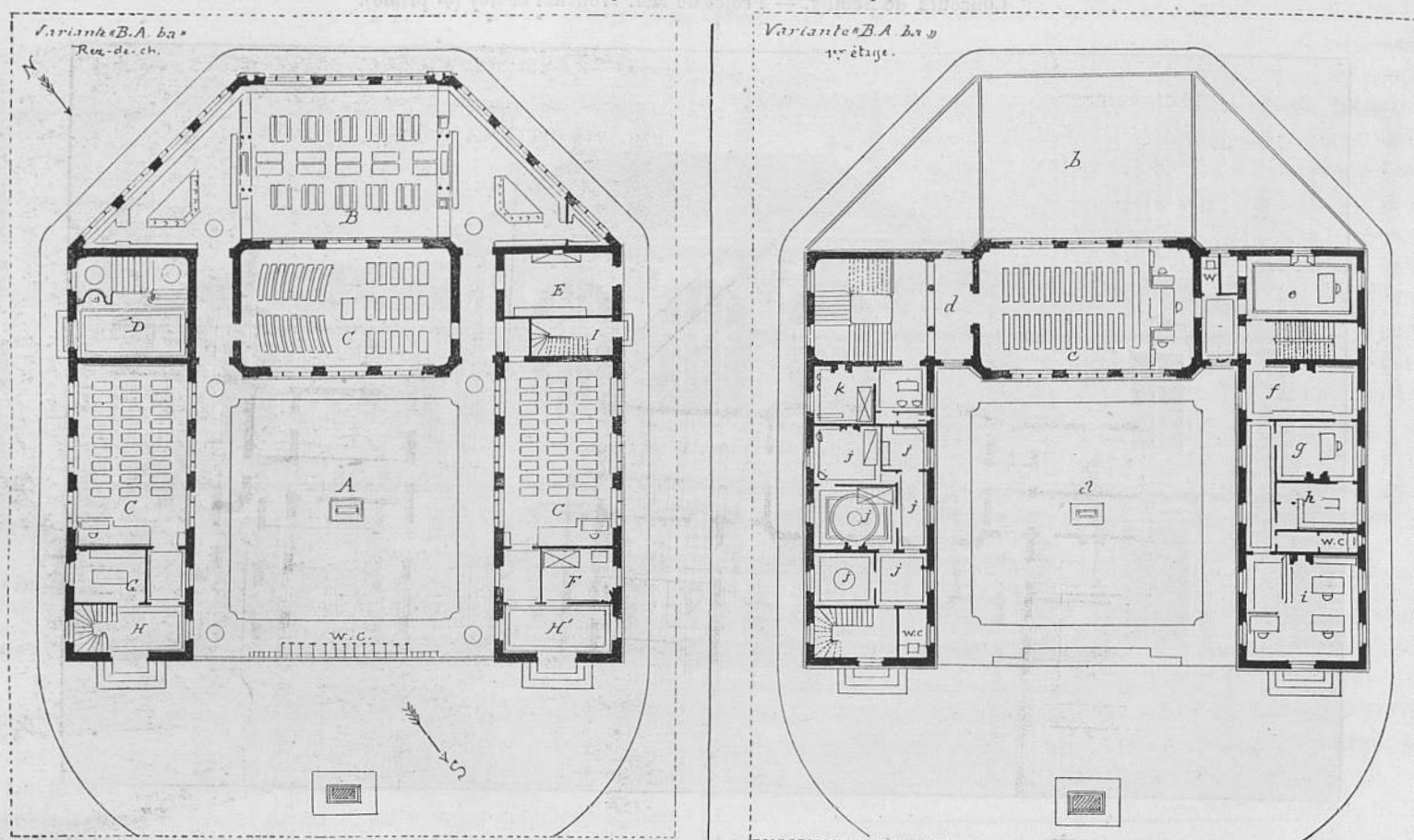


ETABLISSEMENTS DUFAYEL, À PARIS, ARCH: M^r RIVES

Projet de MM. Tronchet et Rey.



Rez-de-chaussée : A. Cour de récréation. — B. Préau couvert. — CC'C. Classes. — D. Entrée de la Justice de paix. — E. Cuisine de l'école. — F. Concierge de l'école. — G. Parloir de l'école. — H. Escalier de l'Institutrice. — H'. Vestibule de l'école.

partie parce que les travaux des Champs-Élysées coûteraient 30 millions à eux seuls. C'est surtout cet accroissement peu ordinaire de dépenses, sans une certitude absolue de recettes compensatrices, qui a fait reculer la Commission.

Celle-ci conclut : « Le beau exige-t-il des proportions géantes? Le succès n'est pas là. Il est dans l'apparence extérieure artistique et grandiose, dans la symétrie et l'agrément à l'intérieur, dans le choix et le goût des objets exposés, dans la nouveauté et l'originalité des spectacles qui doivent frapper et soutenir l'attention des visiteurs. Faites une Exposition de sélection sévère, et les espaces de 1889 suffiront largement. L'époque des Expositions-bazars a fait son temps. »

Le rapporteur termine en disant : « Nous ne ferions, en somme, que reprendre le projet primitif de l'Exposition. Il ne s'agit pas de bouleverser le plan entier ; il s'agit uniquement d'une modification partielle. Séparés par la Seine, quelle dépendance y a-t-il entre le Champ de Mars et les Champs-Élysées? Et comment la distraction des Champs-Élysées aurait-elle un contrecoup sur le plan tout entier? »

La plupart des journaux approuvent le rapport de M. Bouge. *Le Temps*, à peu près seul, persiste à déclarer que toutes les objections sont déjà réduites à néant et ne méritent pas d'être discutées.

Le Temps et moi ! disait le cardinal Mazarin.

Moi et *le Temps*, peut dire M. le Commissaire général. Et comme Mazarin, avec l'aide du temps, finissait par avoir raison de ses adversaires, qui sait? M. Picard finira peut-

Premier étage : a. Cour. — b. Couverture du préau. — c. Prétoire de la Justice de paix. — d. Vestibule d'attente. — e. Cabinet du Juge de paix. — f. Salle d'attente. — g. Cabinet du greffier. — h. Archives. — i. Bureaux du greffe. — j. Logement de l'Institutrice. — k. Logement du concierge de la Justice de paix.

être aussi par avoir raison, ou tout au moins par remporter l'avantage. P.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Ville. — Éclairage. — Traités. — Gaz. — Électricité.

Une ville se trouve avoir un traité pour l'éclairage avec une compagnie de gaz. A côté de cette ville existe une usine électrique. On désirerait que la station électrique pût lancer un courant à travers ladite ville, et voici les articles du traité avec le gaz qui seuls devraient nous arrêter et qui cependant, d'après certains hommes de loi, peuvent être attaqués.

Art. 1^{er}. — « M. le maire de T... accorde et concède à M. X. l'autorisation et le privilège exclusif de placer sur et sous le sol des rues, places, terrains, dépendances de la voie publique de la ville de T..., tant de la grande que de la petite voirie, les tuyaux nécessaires à la conduite et à la distribution du gaz destiné à l'éclairage public et privé des habitants. La durée du privilège faisant l'objet du présent traité est fixée à cinquante ans qui commenceront à courir du jour de la mise en fonctionnement de l'usine à gaz. »

Art. 26. — « Si, par suite des progrès de la science, un nouveau système d'éclairage représentant de notables économies était employé pendant cinq ans à Paris, Lyon, Marseille, et pendant deux ans dans deux villes d'une population de dix mille âmes, le concessionnaire sera tenu d'en faire l'application et de diminuer le prix de l'éclairage, tant pour la ville que pour les particuliers, en proportion des prix anciens, et ce à dire d'experts réunis par les parties intéressées. »

Dans le premier article, d'aucuns veulent voir une concession de la ville au gaz seulement pour la pose des tuyaux nécessaires pour l'éclairage par le gaz ; mais non une concession pour la canalisation aérienne électrique. De plus, un arrêté préfectoral établit que le conseil municipal a outrepassé ses droits en accordant une concession au gaz pour la grande voirie. Et enfin le gaz n'a absolument rien fait pour observer l'article 26.

Le procès que nous ferait le gaz si nous répondions à l'invitation qui nous est faite vous semble-t-il soutenable au Conseil d'État?

Réponse. — Le procès dont nous parle notre correspondant nous paraît parfaitement soutenable et avec grandes chances de succès.

L'article 1^{er} du traité concède en effet le privilège exclusif d'utiliser le sol de la voie publique pour la distribution du gaz destiné à l'éclairage public et privé des habitants, mais la s'arrête ce privilège ; accorder une autorisation à une autre usine à gaz serait aller contre l'engagement contractuel, mais l'article 1^{er} ne monopolise pas le système d'éclairage, il ne dit pas, par exemple, que si un nouveau mode d'éclairage était jugé plus avantageux, la Compagnie concessionnaire du gaz serait privilégiée quant à ce nouveau mode d'éclairage ; en conséquence, aux termes de l'article 1^{er}, la nouvelle concession peut être accordée.

Reste l'article 26. Cet article vise certainement les améliorations qui pourraient se produire dans la fabrication du gaz ; on y parle en effet de diminution des prix tant pour la ville que pour les particuliers ; évidemment il s'agit dans les termes employés : « Si par suite du progrès de la science, etc. » des progrès dans la fabrication du gaz, et non d'un nouveau mode d'éclairage nécessitant une installation toute différente de celle employée pour le gaz. C'est une application, comme dit le contrat, des moyens nouveaux et économiques dans la production du gaz dont a voulu parler l'article 26, et non d'une installation nouvelle et toute différente pour l'éclairage par d'autres procédés et par d'autres moyens.

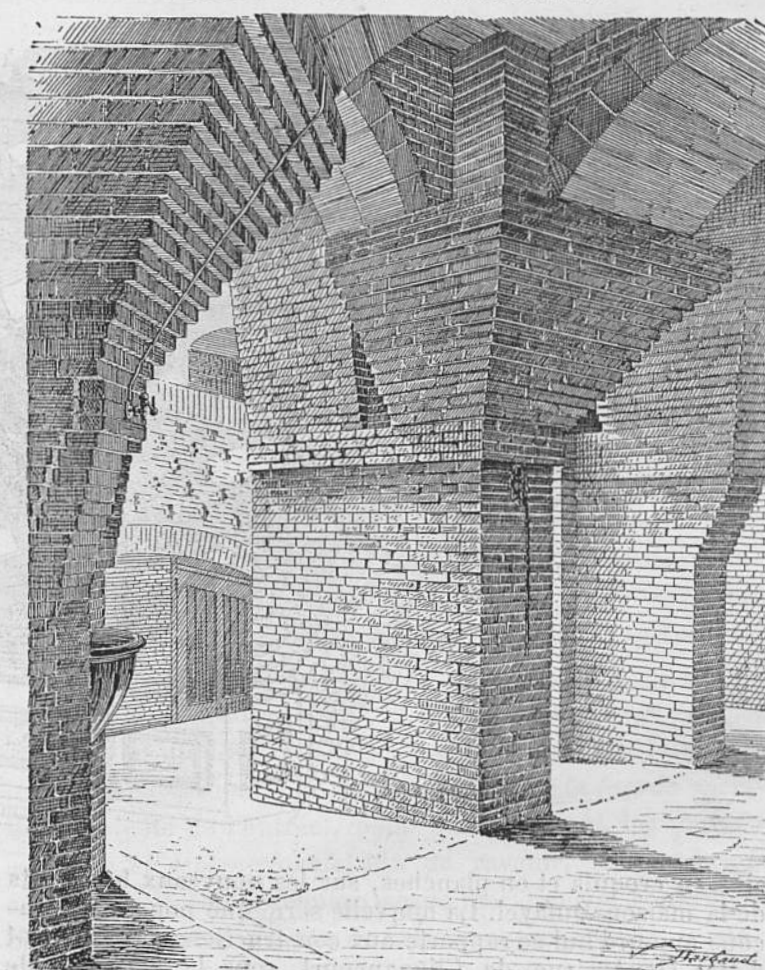
En ce qui concerne la grande voirie, l'observation est absolument juste sans aucun doute.

LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE PARIS (1616-1896.)

Les projets de l'Exposition de 1900 ont donné l'idée à M. QUENTIN BAUCHART, conseiller municipal de la Ville de Paris, d'étudier dans un *Rapport sur les concessions des Champs-Élysées* — lesquelles figurent en recettes au budget municipal annuel pour une somme de près de trois cent mille francs — l'histoire de cette promenade chère aux Parisiens et qui, depuis près de trois siècles, est entièrement liée à leur histoire et à celle de leur Ville.

Nous ne pouvons suivre l'érudite et consciencieux rapporteur dans les recherches nombreuses qu'il a faites à propos de ces redevances payées par vingt et un concessionnaires divers, dont le moins taxé est celui qui fait mouvoir les *Balancoires hygiéniques* et paie seulement 60 fr. 30 par an, tandis que le plus imposé, le directeur du *Jardin de Paris*, paie une redevance annuelle de 53.000 francs environ ; nous dirons seulement que, parmi ces concessionnaires, figure l'État pour le *Palais de l'Industrie*, avec un loyer annuel de 16.500 à 20.000 francs. Mais nous croyons que les historiens

Hôtel à Barcelone. — Vue du sous-sol.



futurs de la Ville de Paris et aussi les biographes des hommes célèbres dont les noms sont liés aux fastes des Champs-Élysées, devront consulter l'ensemble de documents transcrits ou seulement indiqués par M. Quentin-Bauchart et illustrés de huit reproductions de plans, depuis le *Plan de Jean de la Caille, dressé en 1714*, jusqu'au *Plan officiel de la Ville de Paris en 1895*.

Pour nous, nous y avons relevé avec intérêt, entre autres données intéressant notre art, l'indication des travaux de *Le Nôtre*, qui planta les premières pelouses des Champs-Élysées sur l'emplacement actuel de la place de la Concorde, et commença l'avenue des Champs-Élysées ; de *Gabriel*, premier architecte du roi, l'auteur du *Garde-Meuble* ; du citoyen *Aubert*, architecte de la régie des Domaines nationaux sous la Révolution, et, plus près de nous, le détail des sommes s'élevant à 1.100.000 francs, dépensées sur les plans de *J.-J. Hittorff* pour les embellissements de la place de la Concorde de 1835 à 1840. UN ARCHITECTE PARISIEN.

HOTEL A BARCELONE

PLANCHES 37, 38, 39.

(Voy. page 210.)

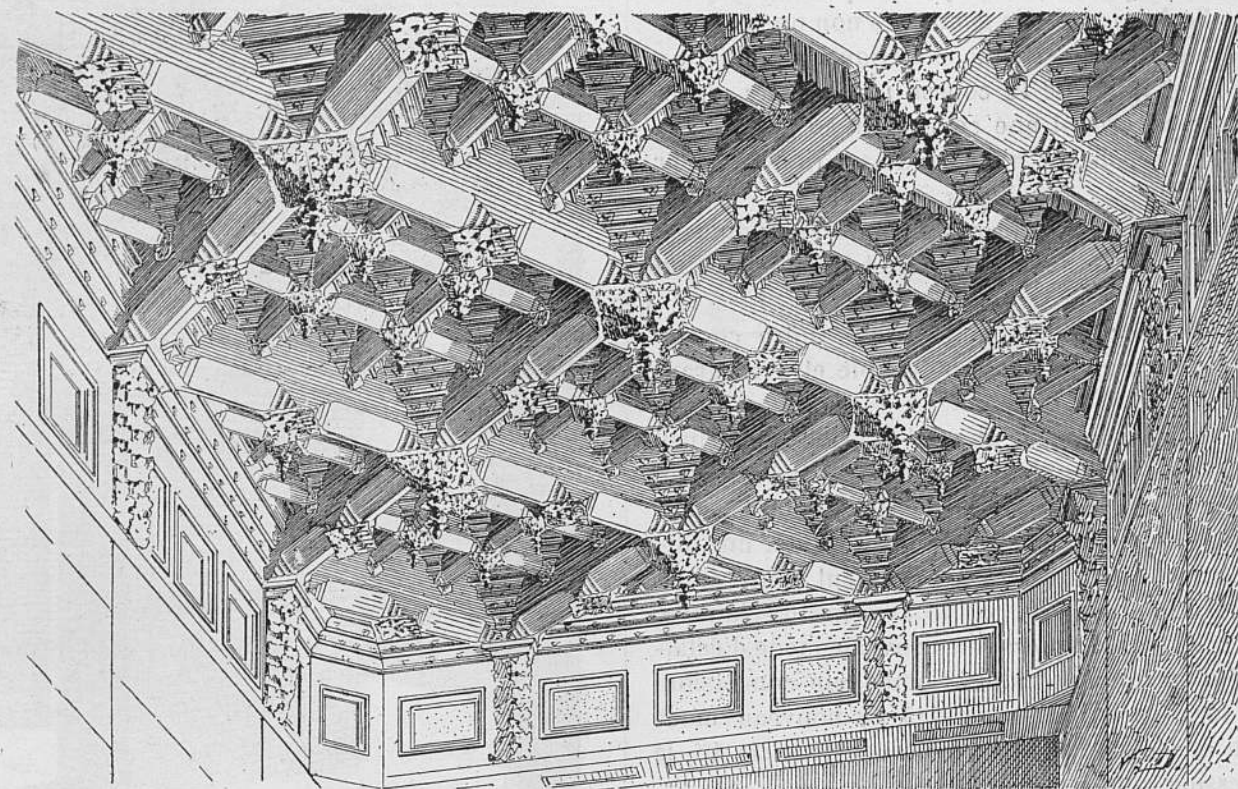
Nous donnons aujourd'hui la troisième planche de l'hôtel construit à Barcelone par M. Gaudi. Elle représente le plafond en bois de noyer de la salle de conversation. Dans notre prochain numéro, nous publierons les deux derniers croquis concernant cette construction.

ÉTABLISSEMENTS DUFAYEL, A PARIS

PLANCHES 40 A 45.

Nous avons déjà publié (Voir 7^e année) de nombreux des-

Hôtel à Barcelone. — Plafond de la salle des Pas-Perdus. — Eucalyptus et fer.



sins en croquis et en planches, sur les nouveaux bâtiments de la maison Dufayel. La nouvelle série que nous commençons aujourd'hui se rapporte aux constructions qui viennent d'être élevées rue de Clignancourt, sous la direction de M. Rives, architecte, et qui comportent une décoration architecturale et sculpturale d'un remarquable intérêt artistique. Il nous suffira de dire qu'entre autres artistes, MM. Dalou et Falguère ont exécuté une partie des sculptures de la façade. C'est l'ensemble de cette façade et du dôme qui la surmonte, que nous donnons dans notre numéro d'aujourd'hui.

LORD LEIGHTON

et son habitation de Holland-Park Road à (Londres).

(Voyez page 217.)

Les architectes français qui n'ont pas pénétré, à Londres, dans quelques habitations de la riche société anglaise ne sauraient se douter comme ces habitations, enclavées parfois entre leurs voisins auxquelles elles sont assez semblables par la simplicité de leur façade, ménagent d'agréables surprises au visiteur qui y est accueilli en ami et qui peut en examiner à loisir l'intérieur aussi luxueux que confortable. Qu'il s'agisse des anciens quartiers aristocratiques de la

ville ou surtout des nouveaux quartiers pittoresques qui prolongent chaque jour le West-End au delà de l'agglomération de Kensington, ces intérieurs anglais témoignent de plus en plus d'une grande recherche dans le choix et dans l'emploi des matériaux et aussi d'une étude très poussée de la décoration : que les éléments de cette dernière soient empruntés à l'art roman du temps de la conquête ou au préraphaélisme, si en vogue à cette heure sur les bords de la Tamise, aux ressouvenirs de la Renaissance italienne ou au style de la reine Anne et même au classique alourdi du dernier siècle.

Et nous voudrions pouvoir insister davantage sur ce contraste produit par l'extérieur et l'intérieur des habitations familiales anglaises ; car autant l'intérieur recèle souvent de véritable luxe et d'ingénieux aménagements, autant, par contre, l'extérieur, même s'il charme la vue par un certain pittoresque, est souvent d'une simplicité poussée jusqu'à la nudité : il est bien entendu que nous ne parlons pas ici des maisons à façades somptueuses et de grande hauteur élevées de nos jours sur les voies élargies des quartiers commerçants de Londres.

Comme l'habitation de W. Burges dans Melbury-Road,



Fig. 6. — Façade méridionale.

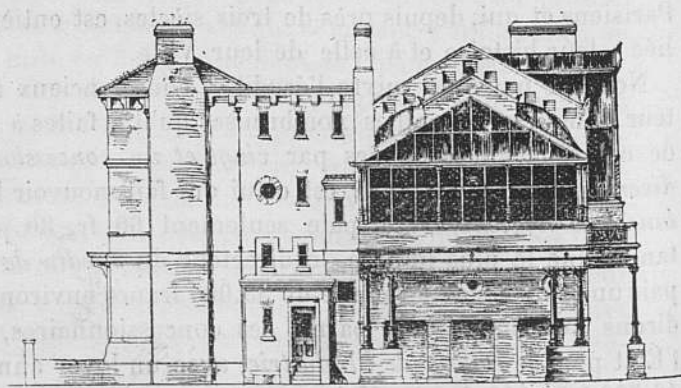


Fig. 7. — Façade orientale.

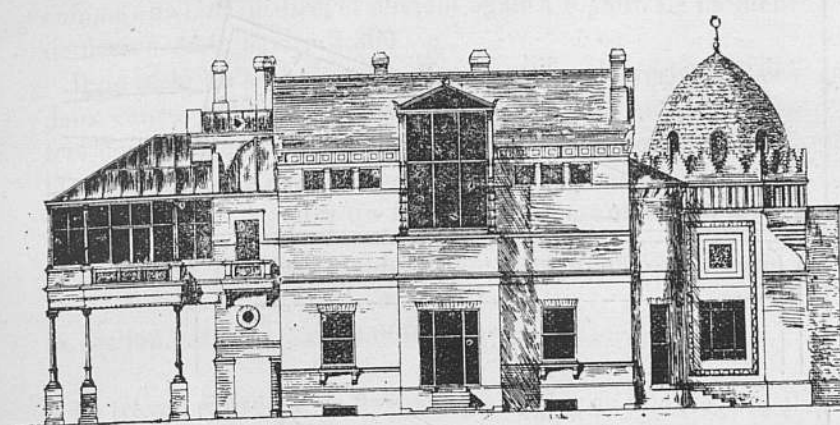


Fig. 8. — Façade septentrionale.

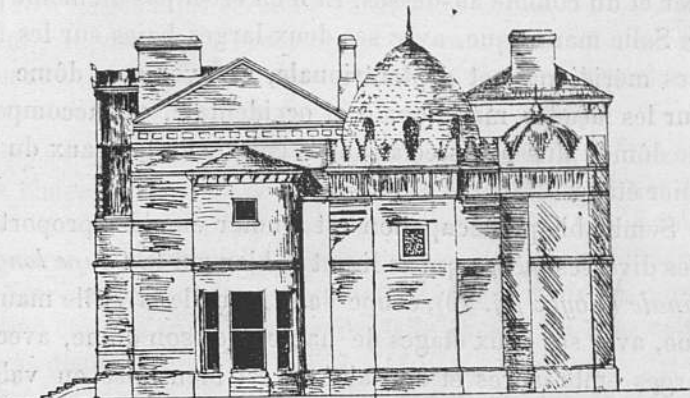


Fig. 9. — Façade occidentale.

habitation que nous avons rappelée en tête de cette étude (Voyez page 217) et dont la brillante décoration intérieure contraste, elle aussi, avec la simplicité extérieure, l'habitation de Lord Leighton, si richement ornée à l'intérieur et si précieuse par les admirables œuvres d'art qu'elle renferme, offre, elle aussi, une grande simplicité dans ses façades.

Des pleins et des vides, ces derniers de dimensions proportionnées à celles des pièces dans lesquelles ils doivent laisser pénétrer la lumière, et juxtaposant ainsi de vastes châssis vitrés à côté de parties de murs parfois presque privées de toute ouverture ; des saillies motivées par les données des plans dont elles accentuent les formes intérieures ; des toits élevés à diverses hauteurs et différenciant bien la Salle mauresque et l'Atelier du Maître du restant de l'habitation ; enfin le tout offrant quelques parties de pierre agrémentant la brique rouge qui revêt l'ensemble et que surmontent des toitures en ardoises verdâtres.

Rien de plus simple, et cependant, de la rue, grâce à quelques arbustes dominant la clôture, rien de plus pittoresque que cette habitation telle qu'elle est représentée depuis quinze jours dans tous les périodiques illustrés de la Grande-Bretagne, et, si l'on osait le dire dans les tristes circonstances

actuelles, rien de plus vivant, ce qui tient peut-être à l'absence de tout souci de régularité, de toute pondération de masse, et à la consciencieuse application qu'a mise l'architecte, M. G. Aitchison, à laisser s'accroître à l'extérieur, sans les dénaturer aucunement, toutes les dispositions intérieures de cette habitation.

Les quatre façades, que nous reproduisons (Voyez fig. 6, 7, 8 et 9) et qu'il faut examiner dans cet ordre en faisant le tour de l'habitation et en commençant par la façade méridionale (côté de l'entrée), pour passer devant les façades orientale et septentrionale, afin de revenir, par la façade occidentale, à cette première façade méridionale, confirment bien ce que nous disions de cette recherche de la vérité : ainsi, sur cette façade méridionale, des fenêtres de proportions ordinaires éclairent la bibliothèque et l'antichambre à rez-de-chaussée, la chambre à coucher et la salle de bain au premier étage et les chambres des domestiques au second étage, tandis que de vastes vitrages éclairent, sur les façades orientale et septentrionale, la grande chambre qui sert de dépendance au grand atelier, et que, au milieu de cet atelier, sur la façade septentrionale, la baie classique de tous les ateliers de peintre s'ouvre dans toute la hauteur de cet ate-

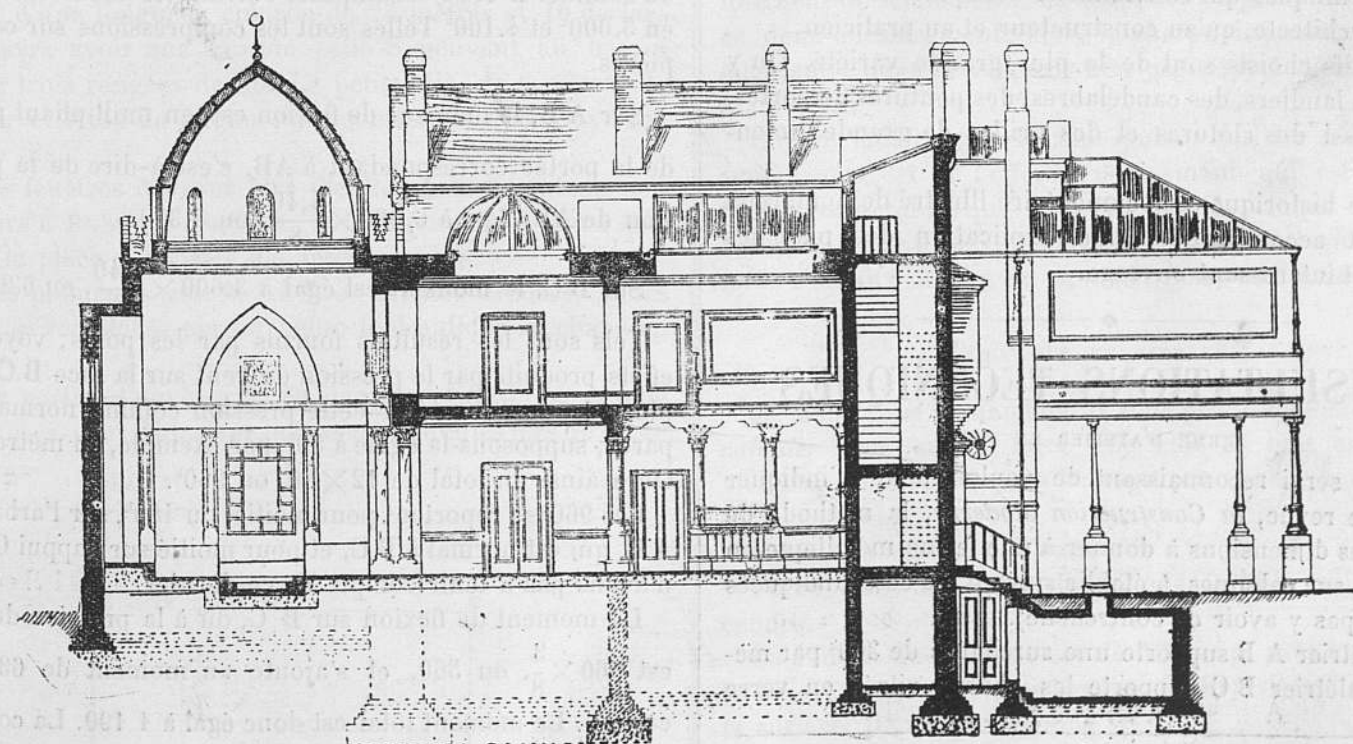
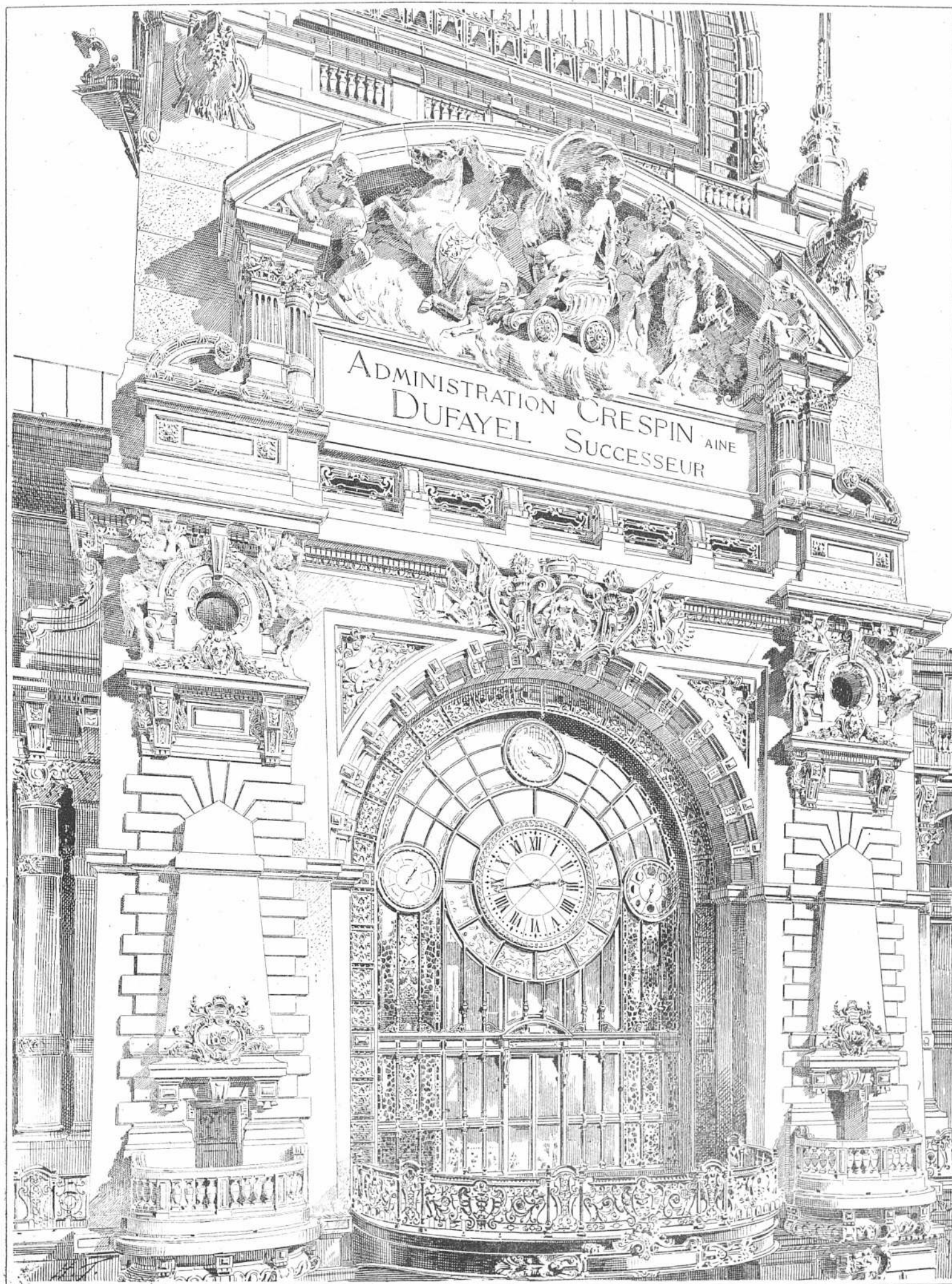


Fig. 10. — Coupe longitudinale.



réunis par lui en cinq châssis. Il faut noter, dans le plan, les teintes de différentes couleurs indiquant les périodes de construction, d'agrandissement ou de restauration de l'église, et, dans les coupes longitudinale et transversale, des détails du triforium, un croquis de restauration des fenêtres hautes de la grande nef avec indication des voûtes de cette grande nef qui ne furent jamais achevées, et des détails de chapiteaux de colonnes et de colonnettes.

N° 4134. — *Porte du palais de l'Ombrière, à Bordeaux.* — Relevé par M. Georges Bacot, en trois cadres, appartenant au service des Monuments historiques, des plans, façades et coupes d'une porte monumentale, comme Bordeaux en a encore conservé plusieurs. Cette très bonne étude, bien rendue, donne une idée exacte des entrées de ville du xv^e siècle, et une des façades latérales montre la tourelle renfermant l'escalier, pendant que le plan de l'étage supérieur permet de saisir le passage du chemin de ronde porté en encorbellement.

N° 4215. — *Château du Tierci.* — M. Gaston Girault expose, sous ce titre, deux petits cadres, l'un renfermant deux plans et un état actuel de cette ancienne forteresse, et l'autre constituant un ensemble des plus originaux et consacré à une étude de silhouettes du château tel qu'il serait vu de différents côtés : la monographie à laquelle sont destinées ces études ne saurait manquer d'intéresser.

N° 4369. — *Escalier dit de François I^{er}, à Abbeville.* — Dessin très net, dans sa légèreté, d'un charmant motif d'escalier circulaire existant au rez-de-chaussée d'une maison de la rue de la Tannerie, et dont M. Pierre Vinson, inspecteur des monuments historiques, a fait revivre la construction de pans de bois et briques apparentes et les délicates sculptures en une feuille grand aigle qui pourrait être conservée rue de Valois. Le même motif a tenté un jeune architecte grec, M. Basili Couréménos, qui l'a reproduit, sous le n° 4171 (salle V), en une aquarelle manquant de précision.

N° 4220. — *Croquis archéologiques.* — Ensemble d'une vingtaine de dessins au crayon, très finis, parfois même un peu secs, et semblant destinés à être gravés sur bois, mais par lesquels M. Alexandre Grellet rappelle bien à notre souvenir autant de curieux édifices de l'Ouest de la France, depuis Dreux et Mantes jusqu'à la Manche, dans les départements de l'Eure-et-Loir, de la Sarthe et du Calvados. A remarquer surtout la vue perspective de la façade méridionale avec clocher et abside de l'église Saint-Pierre, à Caen ; la tour de la Madeleine, à Verneuil (Eure), l'église Saint-Gervais, à Falaise, et les croquis des églises de Provins (Seine-et-Marne) et de Houdan (Seine-et-Oise).

N° 4216. — *Les Minarets.* — Aquarelles et croquis pris par M. Alphonse Gontier au Caire, en Égypte, à Damas, en Palestine, et témoignant d'une réelle habileté ; mais l'absence de toute date et de toute indication ne permet pas de tirer des huit minarets ainsi réunis la moindre notion sur le développement de ces édifices, dont la forme et l'ornementation sont souvent caractéristiques des différentes périodes architecturales dans les pays de l'Islam.

SALLE II. — N° 4303 et 4304. — *Relevés de la tour des Arquets (Archers) et Vue perspective intérieure de la tour du*

Caudron, à Cambrai. — Ces dessins consciencieux et à grande échelle, destinés à illustrer l'ouvrage intitulé : *Souvenir des fortifications de Cambrai*, sont précieux à plus d'un titre pour l'architecte et pour l'archéologue : aussi on ne saurait trop féliciter M. Nicq-Doutreligne, un enfant de Cambrai, d'avoir conservé pour la postérité des relevés aussi complets de la tour des Arquets, un monument de l'architecture militaire du xiv^e siècle, qui, comme tant d'autres semblables, disparaît devant l'expansion sans cesse croissante des villes modernes.

N° 4195. — *Église de Saint Marc-la-Lande (Deux-Sèvres).* — Peu de cadres, au Salon de cette année, méritent autant, à notre avis, de fixer et de retenir l'attention que cette iconographie complète, en ce qu'elle a d'essentiel, d'une église des Deux-Sèvres appartenant à la dernière période du style ogival, mais peu connue et rarement visitée.

M. Henri Deverin, architecte des Monuments historiques, a réuni, dans cette feuille grand-aigle appartenant aux archives de la Commission, le plan (état actuel), la façade occidentale (état actuel), la façade méridionale restaurée, une restitution partielle de la façade occidentale et un essai de restitution complète de cette même façade, du clocher et de la loggia ouverte sous le pignon.

Ce travail est, croyons-nous, au Salon de cette année, le seul exemple de ces feuilles de dessins préparés, dès 1873, sur la demande de la Commission des Monuments historiques et sous la direction de feu Eugène Millet, pour retracer, en une seule feuille et à une échelle suffisante, tout ce qu'offrent d'intéressant de nombreux édifices classés comme monuments historiques, mais considérés comme d'une importance relativement secondaire. La pensée de la Commission était, à cette époque, de compléter, mais sous forme de livraisons quart grand-aigle et en affectant une planche à chaque édifice, le grand ouvrage si luxueusement édité mais si difficilement terminé sous le titre de *Archives de la Commission des Monuments historiques*.

Il serait regrettable que cette publication projetée, mais qui a reçu un commencement d'exécution, — car quelques églises de l'Ile-de-France ont été relevées, puis les relevés photographiés pour le travail du graveur — fût définitivement abandonnée et qu'une somme de quelques milliers de francs ne puisse être, chaque année, inscrite à cet effet au budget de la direction des Beaux-Arts (service spécial de la publication des Monuments historiques), afin de sortir des cartons de la rue de Valois les richesses archéologiques nationales qui s'y entassent ainsi sans profit pour le public artiste.

SALLE V. — N° 4225 et 4226. — *A Saint-Marc de Venise, le Ciborium.* — Quoique les quatre aquarelles, très chaudement rendues par M. Gusman, un graveur de talent, sous ces deux numéros, ne soient complétées d'aucun détail géométral, il est difficile de ne pas les comprendre parmi les relevés d'architecture proprement dits ; car, malgré leur effet pictural, elles sont traitées de nature à donner une idée des perspectives et de la décoration intérieures de la célèbre basilique vénitienne.

N° 4228. — *Cloître d'Elne (Pyrénées-Orientales).* — Détails de chapiteaux, de pilastres et de colonnes avec vue

perspective et élévation géométrale d'une travée, exposés par M. Harant en six aquarelles, un peu froides malgré leur intensité de coloration, mais faisant bien concevoir la beauté et le charme de l'architecture romane du Midi de la France.

N° 4229. — *Prieuré du Grés (Indre-et-Loire).* — Remarquable étude, dans des proportions raisonnables et à l'échelle qui convient, d'un ancien édifice monastique ruiné, mais dont certaines parties, le réfectoire et la salle capitulaire, méritent l'attention que leur a consacrée M. Jean Hardion. Dans un cadre, trois aquarelles, agréables malgré leur sobriété, reproduisent : 1° la façade sur la salle capitulaire et la coupe sur le réfectoire, lequel a conservé sa chaire de lecteur et un reste de peinture murale ; 2° une vue perspective de la salle capitulaire, véritable bijou d'architecture romane, avec les deux colonnes élancées qui la partagent en deux nefs ; 3° la façade extérieure du prieuré regardant l'Est et montrant la tour massive couverte en pierre qui reste seule de l'église démolie. Dans un second cadre, un plan d'ensemble avec perspective et une coupe complètent l'iconographie de ce prieuré, aujourd'hui abandonné, mais dont la restauration, sauf pour l'église, serait possible à l'état de manoir historique, et dont la conservation en l'état actuel mériterait la sérieuse sollicitude des archéologues de la Touraine.

N° 4365. — *Chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe (Le Puy).* — Deux cadres d'aquarelles à l'aide desquelles M. Pierre Verdier représente avec une vérité un peu froide le pic élancé de Saint-Michel qui se dresse au nord de la ville du Puy, et les deux chapelles accolées ainsi que le clocher qui le surmonte. Cet ensemble de constructions, dès longtemps classées parmi les monuments historiques comme offrant un des plus curieux spécimens du style roman d'Auvergne, peut fournir les éléments d'une monographie, qui a peut-être été déjà tentée, mais à laquelle il conviendrait de rattacher une autre petite chapelle polygonale avec abside circulaire, située presque au pied du pic de Saint-Michel et qui a conservé des chapiteaux délicatement ouvragés.

(A suivre.)

UN ARCHITECTE.

ÉTABLISSEMENTS DUFAYEL

A PARIS

PLANCHES 40, 41, 42, 43, 44, 45.

(Voyez page 245.)

Les établissements Dufayel, dont les derniers agrandissements sont l'œuvre de M. Rives, forment une des constructions industrielles les plus curieuses à étudier au point de vue du luxe qui a présidé aux installations et à la décoration tant intérieure qu'extérieure. D'habitude, les immeubles destinés au commerce sont édifiés avec moins de recherche. Ici, au contraire, carte blanche a été donnée à l'architecte, qui a appelé comme collaborateurs les meilleurs artistes. Nos planches précédentes ont déjà donné des vues d'ensemble et de détail du dôme central sur la rue Clignancourt et des sculptures de MM. Dalou et Falguière. Nous conti-

Amortissement d'un pilier.



nuons dans ce numéro la publication des dessins relatifs à cette partie de l'édifice.

L'EXPOSITION D'ÉLECTRICITÉ

LE CHAUFFAGE PAR L'ÉLECTRICITÉ

(Voyez pages 376 et 388.)

Les calorifères remédient en partie à cet inconvénient, mais ils en présentent d'autres qui sont tels que l'on préfère souvent ne pas les employer.

Les calorifères à air chaud, par exemple, soufflent un air impur, rempli de poussières de charbon ou autres provenant de la rue. Rien n'est plus désagréable que de se trouver à proximité d'une bouche de chaleur ; du reste, les parois proches de ces bouches sont noircies. Il en existe un exemple très frappant à l'Opéra. Dans le péristyle du rez-de-chaussée, les murs avoisinant les arrivées d'air chaud sont d'une teinte plus foncée sur une très grande surface.

Les autres calorifères présentent aussi leurs inconvénients particuliers.

L'électricité serait-elle donc plus avantageuse que tous ces systèmes ? Certainement oui. (Nous ne parlons pas, bien entendu, de la dépense pour le moment.)

Le chauffage par l'électricité permet de réaliser simplement l'idéal du chauffage d'une pièce par l'échauffement des parois, échauffement que l'on peut obtenir, supprimer ou graduer à volonté. Il permet de se calefauter ; l'air ne sera vicié que par les personnes présentes. On pourra alors

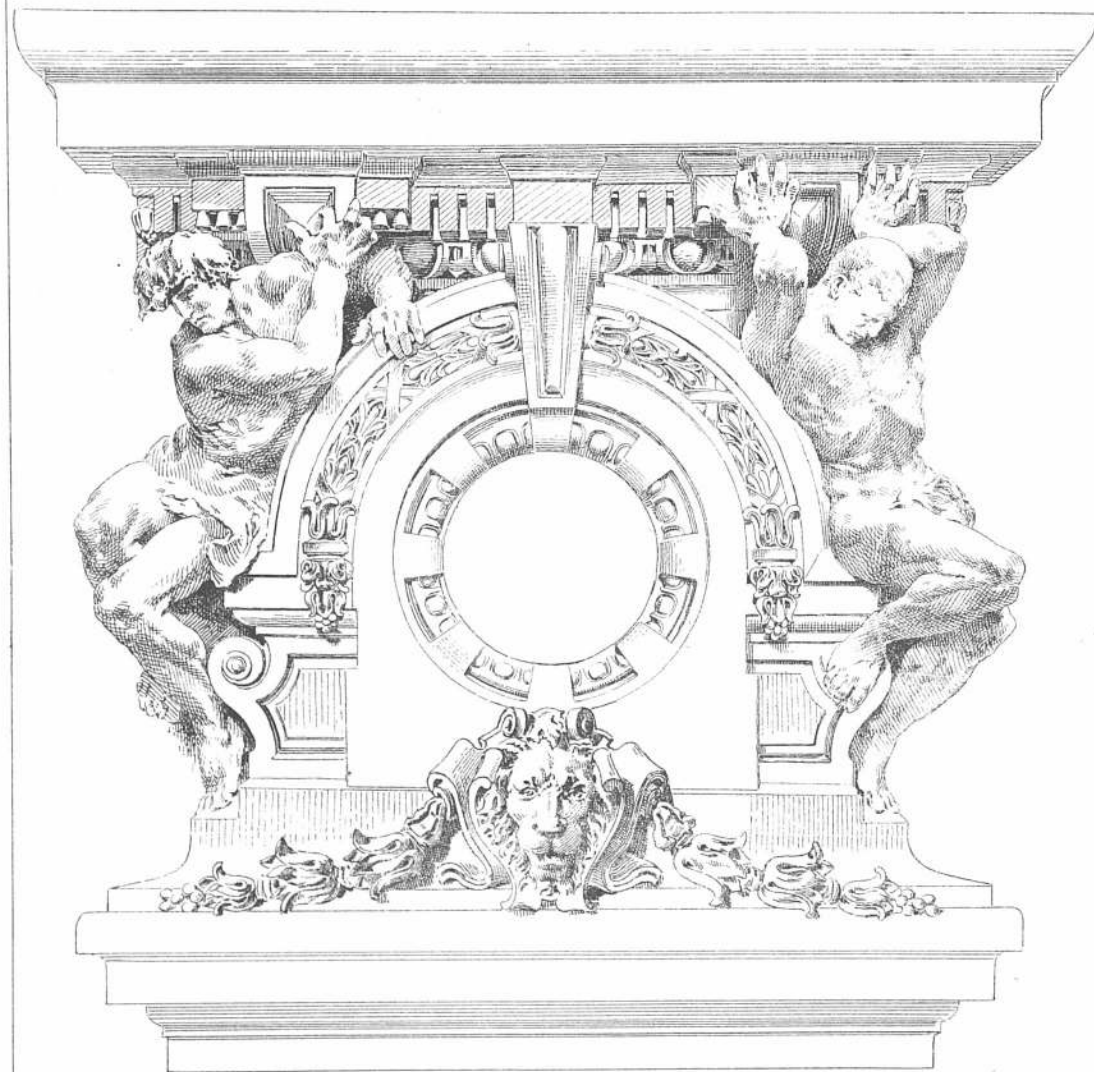
Fronton du Pavillon principal

Sculpteur: M^r Dalou.

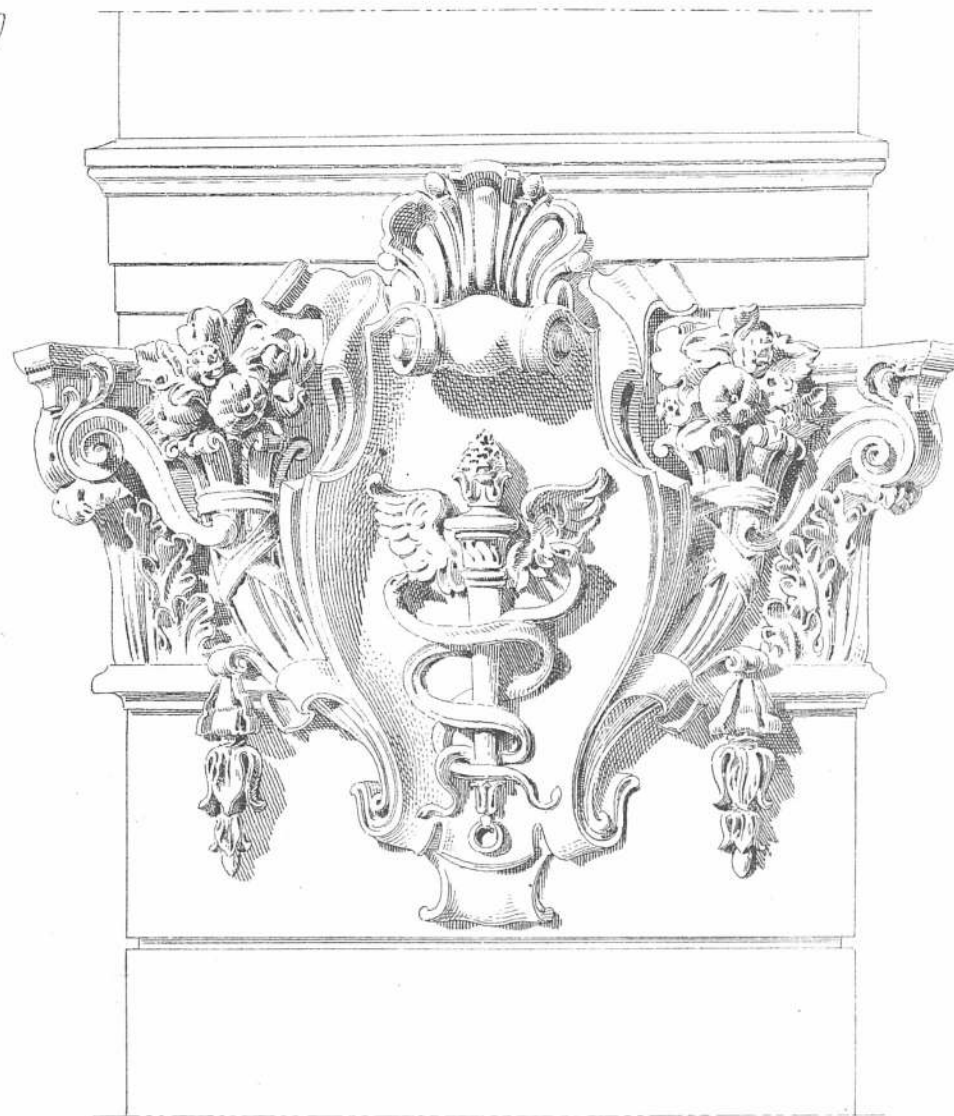


H.F.

Oculus du Pavillon principal
Sculpteur : M^r Falguière.



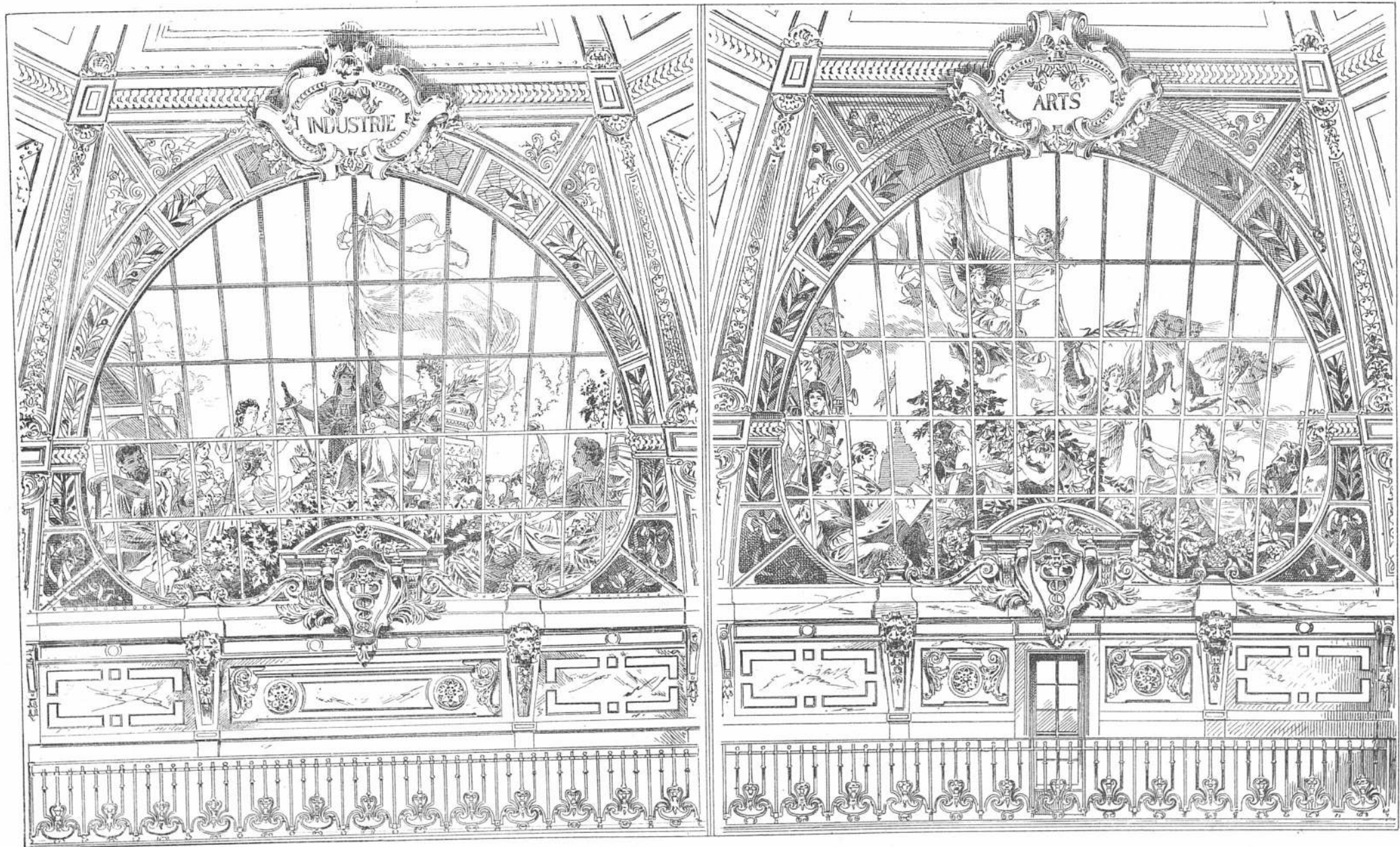
Bâtimens en ailes.
Couronnement des pilastres



LA CONSTRUCTION MODERNE

2^e Série - 1^{re} Année.

Pl. 44.

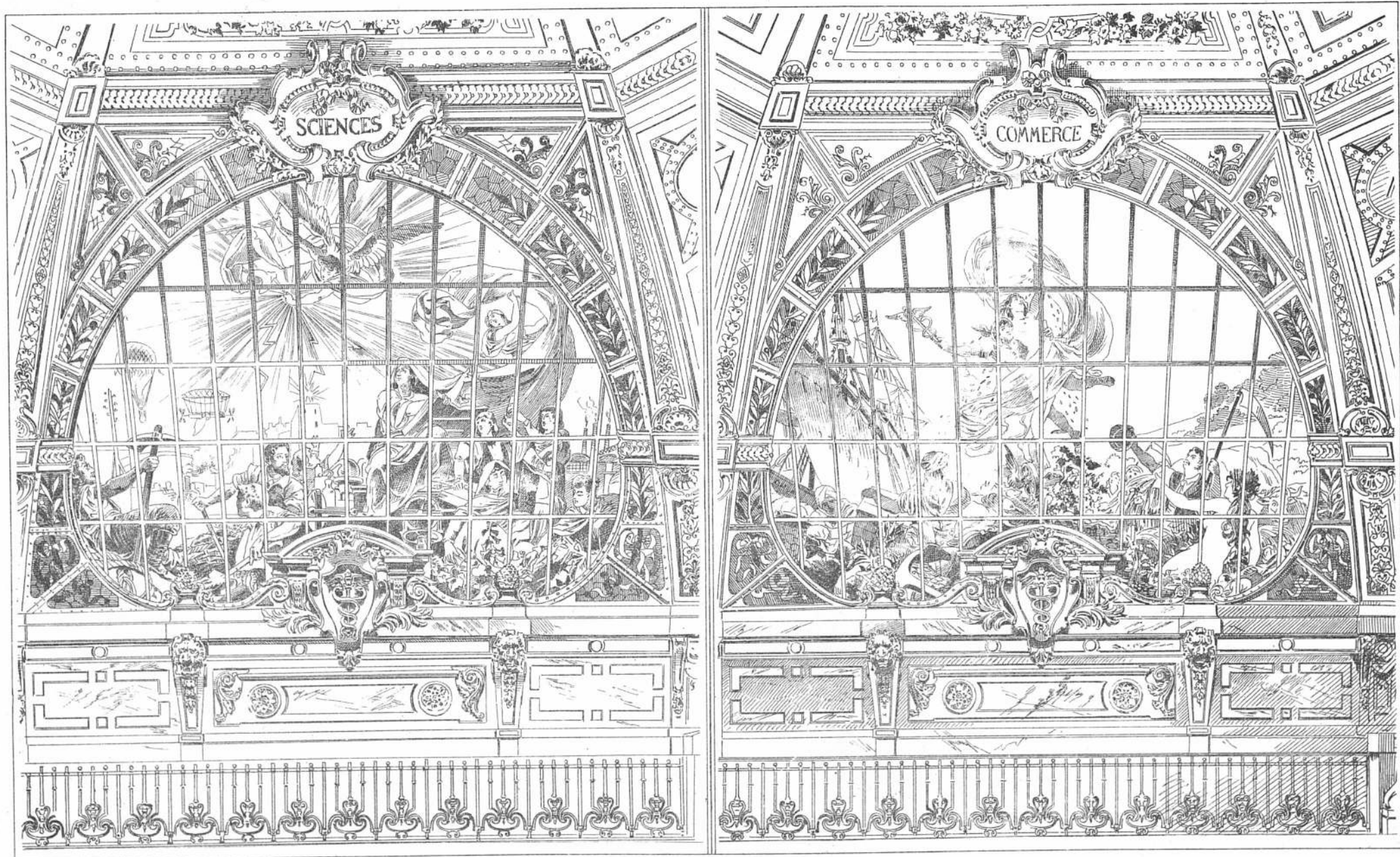


ETABLISSEMENTS DUFAYEL A PARIS ARCH: M. RIVES

LA CONSTRUCTION MODERNE

2^e Série - 1^{re} Année.

Pl. 45.



ETABLISSEMENTS DUFAYEL, A PARIS ARCH. M. RIVES